





NOTICE D'UTILISATION

Sommaire

1. Consignes de sécurité
2. Présentation de l'appareil
3. Installation de l'appareil
 - 3.1 Positionnement
 - 3.2 Branchement électrique
 - 3.3 Présentation des réglages
 - 3.3.1 Marche / Arrêt
 - 3.3.2 Vitesse de circulation
 - 3.3.3 Allumage des LED
4. Remplacement du filtre
 - 4.1 Fréquence de remplacement 6 mois
 - 4.2 Procédure pour le changement du filtre
5. Remplacement du fusible
6. Garantie
7. Protection de l'environnement



CRÉATEUR DE PURETÉ

1. Consignes de sécurité

Lisez et suivez toutes les instructions

Conservez ces instructions

 Attention danger	 Risques électriques ou électrostatiques	 Risques d'ondes électromagnétiques
---	--	---

Dans ce manuel, ces symboles annoncent un avertissement. Ils vous alertent du risque de détérioration du matériel ou de blessures graves sur les personnes.

Avertissement

- Risque de chocs électriques
Les consignes de sécurité détaillées dans ce manuel ne sont pas exhaustives. Elles rappellent les risques les plus communs rencontrés lors de l'utilisation d'équipement électrique. La prudence et le bon sens doivent accompagner toute l'installation, l'utilisation et la maintenance de cet appareil.

Afin d'éviter les risques de blessures ou d'accidents, installer le matériel hors de portée des enfants.

- Les câbles d'alimentation électrique doivent être protégés contre toutes détériorations accidentelles. Un câble endommagé doit être immédiatement et exclusivement remplacé par un câble d'origine. Ne jamais couper ou rallonger les câbles.
- Couper immédiatement l'alimentation électrique avant toute intervention technique sur l'appareil. Ne pas modifier l'appareil. Toutes modifications peuvent le détériorer ou être dangereuses pour les tiers.
- Seul un personnel qualifié peut intervenir sur l'appareil en cas de panne ou pour en assurer la maintenance.

LE NON RESPECT DE CES INSTRUCTIONS PEUT CAUSER LA DETERIORATION DE L'APPAREIL OU DES BLESSURES GRAVES SUR LES PERSONNES.

2. Présentation de l'appareil



1 : éclairage du fond

2 : vitesse de traitement de l'air

3 : mise en route



Circulaire de la DGS du 19/01/87
Attestation Conformité Sanitaire
Directives 89/336/CEE pour le marquage CE
Norme EN50081 ed. 1993
Norme EN55011 ed.1998
Norme EN55015 ed. 1996
Norme 61000 ed. 1993



CRÉATEUR DE PURETÉ

3. Installation de l'appareil

3.1 Positionnement

Le matériel est positionné sur un pied. Il doit être installé sur un support stable et droit qui évitera les risques de chutes de l'appareil.

3.2 Branchement électrique

L'appareil doit être alimenté en 220 VDC 50Hz. (prise Française)

3.3 Présentation des réglages

3.3.1 Marche / Arrêt

Cet interrupteur permet de démarrer (position I) ou de couper (position O) l'alimentation électrique. En cas d'intervention dans l'appareil, il faut, en plus de positionner le bouton sur O, débrancher électriquement la prise du secteur.

3.3.2 Vitesse de circulation

2 vitesses de fonctionnement du ventilateur sont disponibles sur ce modèle :

- Vitesse moyenne sur une position haute
- Vitesse rapide sur position basse du bouton

3.3.3 Allumage des LED

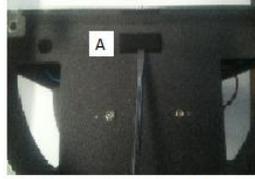
Cet interrupteur permet de démarrer (position I) ou de couper (position O) l'alimentation électrique des LED.

Il s'agit d'un agrément, le non allumage de ces LED n'empêche pas le bon fonctionnement de l'appareil.

4. Remplacement du filtre

4.1 Fréquence de remplacement

Pour le bon fonctionnement de l'appareil, il est important que le filtre soit changé tous les ans. En cas de pollution importante, il est bon de remplacer le filtre préventivement.

4.2 Procédure pour le changement du filtre	5. Remplacement du fusible
<div data-bbox="172 450 485 685">  </div> <p data-bbox="501 465 750 555">ETAPE 1 Débrancher électriquement l'appareil</p> <div data-bbox="172 696 485 949">  </div> <p data-bbox="501 712 718 891">ETAPE 2 Démontage : Sur le haut de l'appareil Déposer les 3 vis Déposer la plaque</p> <div data-bbox="172 969 485 1240">  </div> <p data-bbox="501 992 821 1193">ETAPE 3 Sortir le filtre Positionner le nouveau filtre Remontage : Suivre ETAPE 2 en sens inverse Rebrancher la prise sur le secteur</p> <p data-bbox="172 1245 485 1267">Vue lorsque la plaque est déposée</p>	<div data-bbox="884 517 1139 719">  </div> <p data-bbox="1155 528 1362 607">ETAPE 1 Débrancher électriquement l'appareil</p> <div data-bbox="884 736 1139 938">  </div> <p data-bbox="1155 752 1331 875">ETAPE 2 Démontage Sur le bas de l'appareil Déposer les 3 vis Déposer la plaque</p> <div data-bbox="884 949 1139 1128">  </div> <p data-bbox="884 1128 1139 1151">Vue lorsque la plaque est déposée</p> <p data-bbox="1155 949 1506 1151">ETAPE 3 A l'aide l'un tournevis, soulever doucement le porte-fusible (A) Remplacer le fusible Refermer le porte fusible Remontage : Suivre ETAPE 2 en sens inverse Rebrancher la prise sur le secteur</p>

6. **Garantie**

Nous avons apporté tous nos soins et notre expérience technique à la réalisation de cet appareil. Il a fait l'objet de contrôles qualités. Si malgré toute l'attention et le savoir-faire apporté à sa fabrication, vous aviez à mettre en jeu notre garantie, celle-ci ne s'appliquerait qu'au remplacement gratuit des pièces défectueuses de notre matériel (hors frais de port aller/retour)

6.1 **Durée de la garantie**

Ce matériel est garanti 2 ans constructeur (date de facture faisant foi)
1 mois pour la réparation SAV et les pièces détachées (date de facture faisant foi)

6.2 **Objet de la garantie**

La garantie s'applique sur toutes les pièces à l'exception des pièces d'usure qui doivent être remplacées régulièrement. L'appareil est garanti contre tout défaut de fabrication dans le strict cadre d'une utilisation de traitement de l'air. Toutes autres utilisations annulent la garantie.

6.3 SAV

Toutes les réparations s'effectuent en atelier. Les frais de transport aller et retour sont à la charge de l'utilisateur. L'immobilisation et la privation de jouissance d'un appareil en cas de réparation ne sauraient donner lieu à des indemnités.

Dans tous les cas, le matériel voyage toujours à la charge de l'utilisateur. Il appartient à celui-ci avant d'en prendre livraison, de vérifier que le matériel est en parfait état et le cas échéant de mettre des réserves sur le bordereau de livraison du transporteur. Confirmer auprès du transporteur dans les 72h par lettre recommandée avec AR.

IMPORTANT : Un remplacement sous garantie ne saurait en aucun cas prolonger la durée de garantie initiale.

6.4 Limite l'application de la garantie

Sont exclus de la garantie :

- Les équipements et la main d'œuvre fournis par un tiers lors de l'installation du matériel.
- Les dommages causés par une installation non conforme
- Les problèmes causés par une altération, un accident, un traitement abusif, la négligence du professionnel ou de l'utilisateur final, les réparations non autorisées par écrit, le feu, les inondations, la foudre, le gel, un conflit armé ou toute autre force majeure.

Attention : aucun matériel endommagé suite au non respect des consignes de sécurité, d'installation, d'utilisation et d'entretien énoncées dans le présent manuel ne sera pris en charge au titre de la garantie.

6.5 Mise en œuvre de la garantie

Pour plus d'informations sur la présente garantie, appelez votre professionnel ou notre service après vente. Toute demande devra être accompagnée d'une copie de la facture d'achat.

Aucun remplacement de pièce ne sera effectué sans le retour au préalable de la pièce défectueuse. Toute pièce non retournée sera facturée au tarif en vigueur.

6.6 Lois et litiges

La présente garantie est soumise à la loi française et à toutes directives européennes ou traités internationaux en vigueur au moment de la réclamation, applicable en France.

En cas de litige sur son interprétation ou son exécution, il est fait attribution de compétence au seul TGI de Bourg en Bresse (FR – 01)

7. Protection de l'environnement

La protection de l'environnement est essentielle. Notre société en fait un engagement fort. Nos produits sont conçus et fabriqués avec des matériaux recyclables. Toutefois, les parties qui le composent ne sont pas biodégradables. Vous devez le déposer dans un point de collecte de déchets ou le remettre à votre vendeur si vous achetez un appareil ayant des fonctionnalités similaires.

